



FINANCIERE AGACHE

Société Anonyme au capital de 50.773.632 euros

Siège social : 11 rue François 1^{er} - 75008 Paris

775 625 767 R.C.S. Paris

Les porteurs d'obligations Financière Agache 2012-2017 – 3,179% sont informés que l'Assemblée générale mixte des actionnaires se tiendra **le mercredi 31 Mai 2017 à 11 heures, à Paris (75008) - 30 avenue Montaigne – 4^{ème} étage**, en vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Approbation des conventions réglementées
- Affectation et répartition du résultat
- Renouvellement de mandats d'Administrateur
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou autres
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social y compris par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social au profit des membres du personnel salariés du Groupe adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Fixation d'un plafond global des augmentations de capital décidées en vertu de délégations de compétence
- Modification des articles 4 (Siège social) et 17 (Assemblées générales) des statuts
- Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration de mettre les statuts en conformité avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Les représentants de la masse des obligataires sont informés qu'en cette qualité, ils ont la possibilité d'assister à cette Assemblée générale, sans toutefois pouvoir prendre part au vote des points à l'ordre du jour, conformément à l'article L.228-55 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration